

- DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Contour de zone ou secteur de zone
- Zones urbaines multifonctionnelles**
- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - UB - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
 - UB - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - UC - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UM - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
- Zones urbaines spécialisées**
- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UE - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ugr - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
 - UX - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - UX - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - UX - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
 - UX - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - UX - Secteur urbain destiné à une aire de services
 - UX - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forains
- Zones à urbaniser**
- IAU - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 - IAU - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 - IAU - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - IAU - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - Ap - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 - Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 - Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 - Ac - Secteur dédié à l'exploitation de carrières
- Zone naturelle et forestière**
- N - Zone naturelle
 - N - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
 - NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
 - NL - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
 - NLM - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
 - NE - Secteur naturel destiné aux équipements
 - NE - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Nr - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
 - Nr - Secteur naturel destiné au stockage
 - Nk - Secteur naturel destiné à l'habitat et aux équipements touristiques
- DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
- EP - Éléments de paysage: espaces verts protégés
 - EB - Espace boisé classé
 - EP - Éléments de patrimoine
 - EP - Secteur affecté par le risque d'inondation
 - EP - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)
- DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
- EP - Secteur comportant des OAP
 - EP - Emplacement réservé
- AUTRES INFORMATIONS**
- EP - Limite communale
 - EP - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

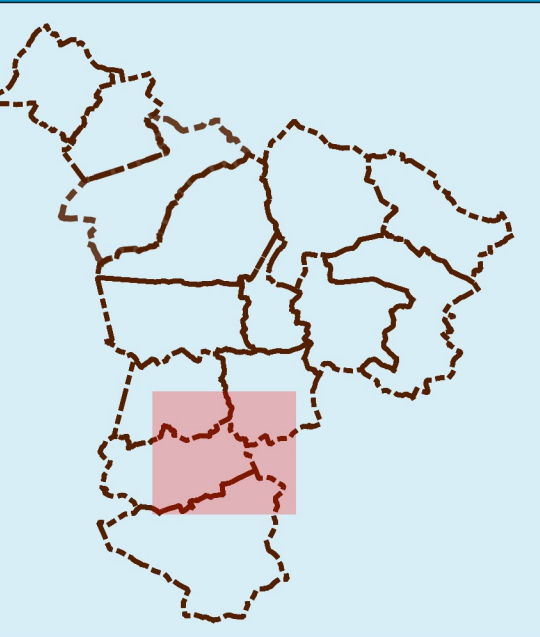
Communauté de communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire

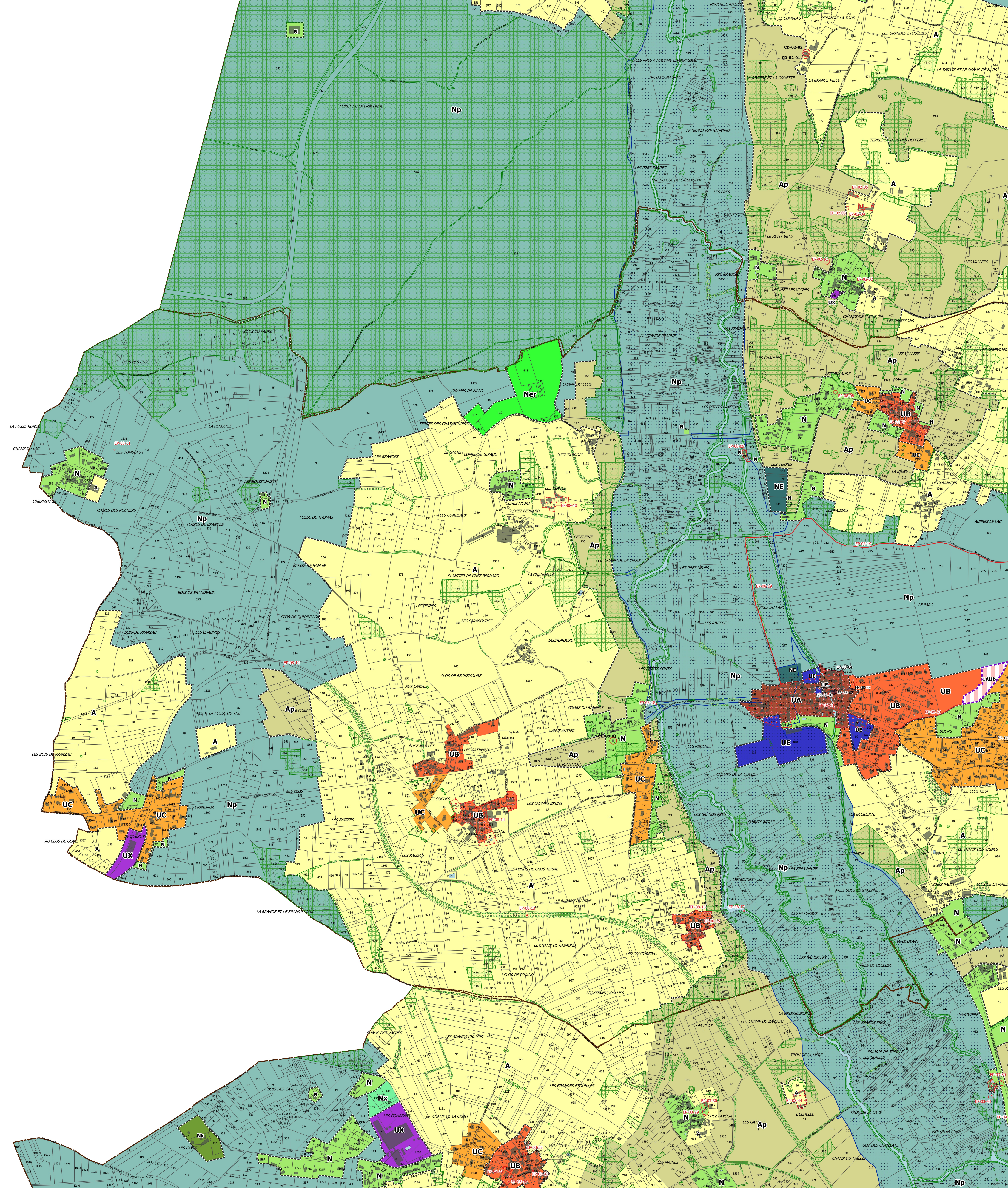
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.2 RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES
PLAN D'ENSEMBLE - 1/6000e
3-2-2- Pranzac Est

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET





- DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Contour de zone ou secteur de zone
- Zones urbaines multifonctionnelles**
- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - UAa - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
 - UBa - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - UCa - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UMs - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
- Zones urbaines spécialisées**
- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UEs - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ugr - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
 - Uk - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - UX - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - Uxa - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
 - Uxb - Secteur urbain destiné aux commerces et activités sociales
 - Uxc - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - Uxa - Secteur urbain dédié à une aire de services
 - Uxi - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forains
- Zones à urbaniser**
- IAAa - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 - IAAib - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 - IAAis - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - IAAik - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - As - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 - Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 - Apn - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 - Ac - Secteur dédié à l'exploitation de carrières
- Zone naturelle et forestière**
- N - Zone naturelle
 - Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
 - Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
 - Nl - Secteur naturel destiné aux loisirs
 - Nla - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
 - Nlm - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
 - NE - Secteur naturel destiné aux équipements
 - NEs - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
 - Nv - Secteur naturel destiné au stockage
 - Nk - Secteur naturel destiné à l'habénagement et aux équipements touristiques
- DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
- Element de paysage: espace vert protégé
 - Espace boisé classé
 - Element de patrimoine
 - Secteur affecté par le risque d'inondation
 - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)
- DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
- Secteur comportant des OAP
 - Emplacement réservé
- AUTRES INFORMATIONS**
- Limite communale
 - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

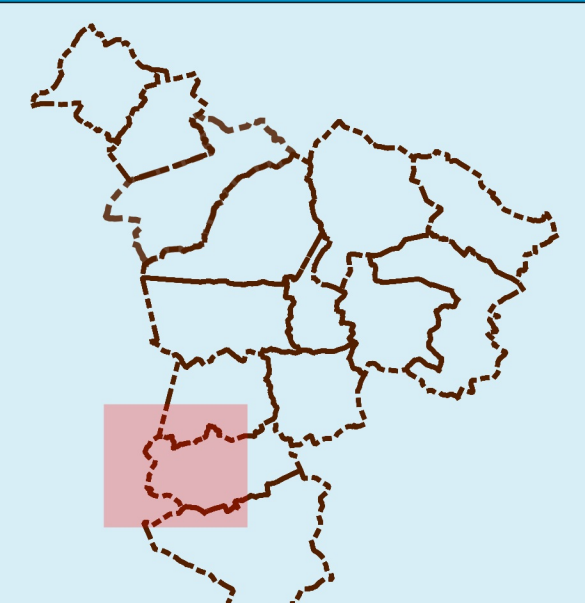
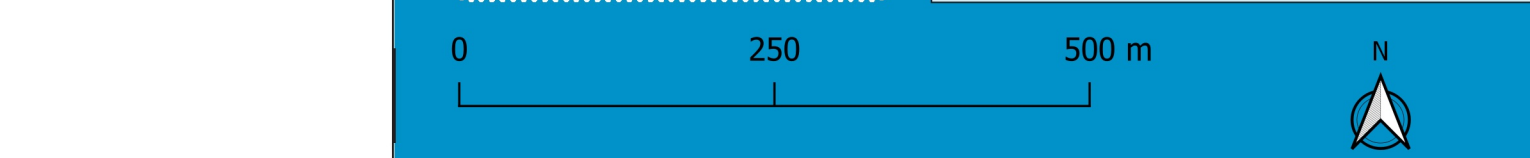
Communauté de communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.2 RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES
PLAN D'ENSEMBLE - 1/6000e
3-2-2- Pranzac Ouest

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de Communes
Jean-Marc BROUILLET





- DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Contour de zone ou secteur de zone
- Zones urbaines multifonctionnelles**
- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - Ua - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
 - Ubs - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - Ucs - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - Ums - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
- Zones urbaines spécialisées**
- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UES - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ugv - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
 - Uls - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - UX - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - Uxs - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
 - Uxc - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées
 - Uxcs - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - Uxa - Secteur urbain dédié à une aire de services
 - Uxm - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des fermes
- Zones à urbaniser**
- IAUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 - IAUb - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 - IAUC - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - IAUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - As - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 - Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 - Apr - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 - Ar - Secteur dédié à l'exploitation de carrières
- Zone naturelle et forestière**
- N - Zone naturelle
 - Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
 - Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
 - NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
 - Nls - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
 - Nlm - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
 - NIE - Secteur naturel destiné aux équipements
 - NES - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
 - Nix - Secteur naturel destiné au stockage
 - Nk - Secteur naturel destiné à l'hébergement et aux équipements touristiques
- DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
- 2023 - Élément de paysage, espace vert protégé
 - - Espèce bois classée
 - ⊠ - Élément de patrimoine
 - ⊠ - Secteur affecté par le risque d'inondation
 - - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de répliquage)
- DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
- ⊠ - Secteur comportant des OAP
 - ⊠ - Emplacement réservé
- AUTRES INFORMATIONS**
- ⊠ - Limite communale
 - ⊠ - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique (éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

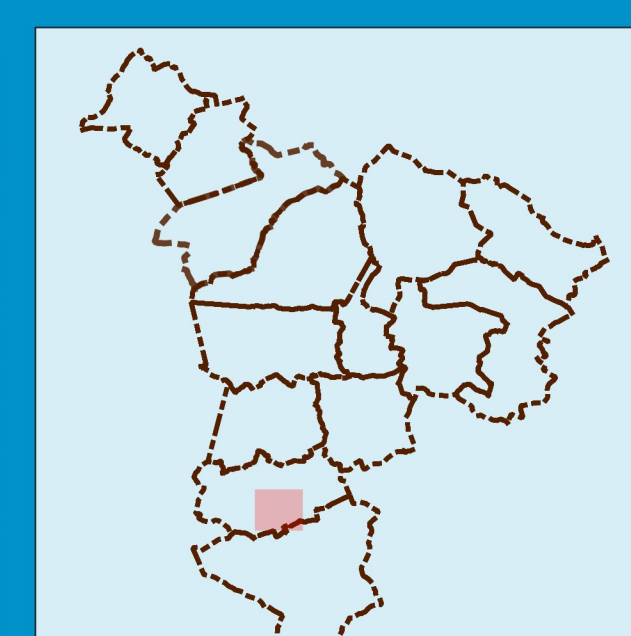
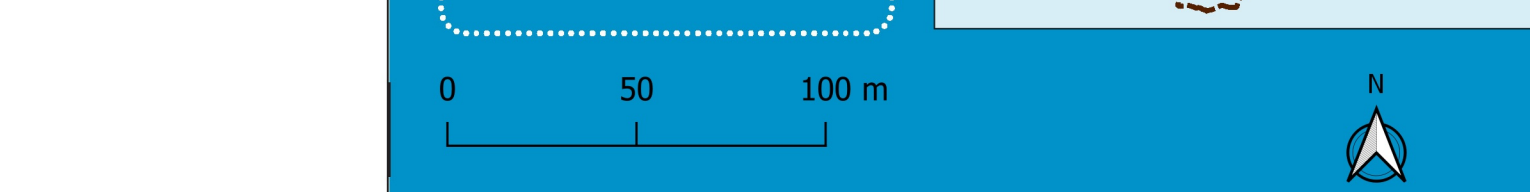
Communauté de communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.3 RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES
PLANS CENTRÉS SUR LES PRINCIPAUX ENSEMBLES URBAINS - 1/2000e
3-2-3- Pranzac Bourg

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du 31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de Communes
Jean-Marc BROUILLET





- DECOUPE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Contour de zone ou secteur de zone
- Zones urbaines multifonctionnelles**
- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - UAa - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
 - UBa - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - UCa - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UHa - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
- Zones urbaines spécialisées**
- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UEa - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ug - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
 - Uk - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - UX - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - UXa - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
 - Uk - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées
 - UXa - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - Uk - Secteur urbain destiné à une aire de services
 - Uk - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forains
- Zones à urbaniser**
- IAUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 - IALBa - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 - IALBc - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - IALA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - Ap - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 - Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 - As - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 - As - Secteur dédié à l'exploitation de carrières
- Zone naturelle et forestière**
- N - Zone naturelle
 - Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
 - Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
 - NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
 - NLa - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
 - NLm - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
 - NE - Secteur naturel destiné aux équipements
 - NEa - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
 - Nx - Secteur naturel destiné au stockage
 - Nk - Secteur naturel destiné à l'hébergement et aux équipements touristiques
- DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
- ES - Élément de paysage, espace vert protégé
 - ES - Espèce boisée classée
 - EP - Élément de patrimoine
 - IS - Secteur affecté par le risque d'inondation
 - IS - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)
- DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
- IS - Secteur comportant des OAP
 - IS - Emplacement réservé
- AUTRES INFORMATIONS**
- Limite communale
 - * Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

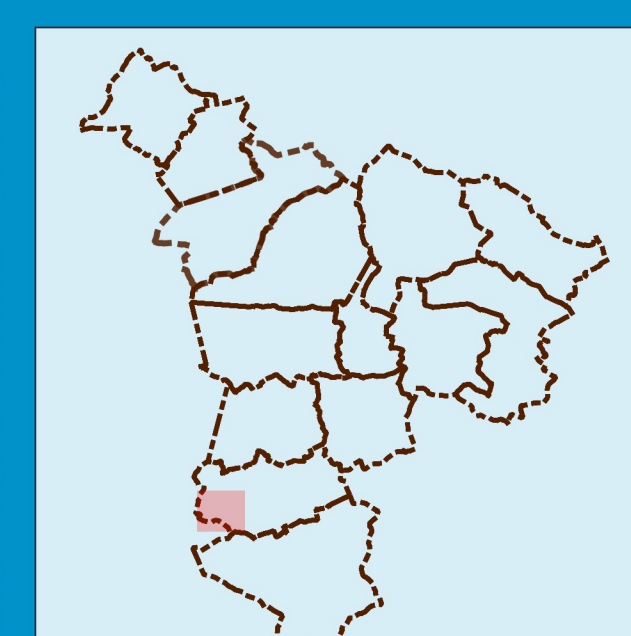
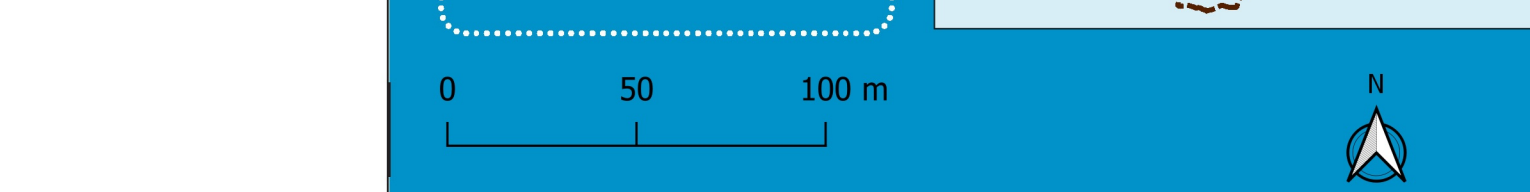
Communauté de communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.3 RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES
PLANS CENTRÉS SUR LES PRINCIPAUX ENSEMBLES URBAINS - 1/2000e
3-2-3- Pranzac Glane

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET





- DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Contour de zone ou secteur de zone
 - Zones urbaines multifonctionnelles**
 - UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - Ua - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
 - Ubs - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - Ucs - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - Ums - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
 - Zones urbaines spécialisées**
 - UE - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UES - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ugv - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
 - Uz - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - UX - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - Uxs - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
 - Uxc - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - Uxcs - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - Uxa - Secteur urbain dédié à une aire de services
 - Uxm - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des fermes
 - Zones à urbaniser**
 - IAUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 - IAUb - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 - IAUa - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - IAUx - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense
 - Zone agricole**
 - A - Zone agricole
 - Ap - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 - Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 - ApS - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 - As - Secteur dédié à l'exploitation de carrières
 - Zone naturelle et forestière**
 - N - Zone naturelle
 - Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
 - Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
 - Nl - Secteur naturel destiné aux loisirs
 - Nls - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
 - Nlm - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
 - NE - Secteur naturel destiné aux équipements
 - NES - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
 - Nx - Secteur naturel destiné au stockage
 - Nk - Secteur naturel destiné à l'hébergement et aux équipements touristiques
 - DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
 - 2021 - Élément de paysage, espace vert protégé
 - - Espèce bois classée
 - ⊗ - Élément de patrimoine
 - ⊠ - Secteur affecté par le risque d'inondation
 - ⊡ - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)
 - DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
 - ⊠ - Secteur comportant des OAP
 - ⊡ - Emplacement réservé
 - AUTRES INFORMATIONS**
 - ⊠ - Limite communale
 - * - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique (éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

Communauté de communes
La Rochefoucauld
 Porte du Périgord
 Périmètre ex-Bandiât-Tardoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.3 **RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES**
 PLANS CENTRÉS SUR LES PRINCIPAUX ENSEMBLES URBAINSES - 1/2000e

3-2-3- Pranzac Marsac

Vu pour être annexé à la
 délibération du conseil
 communautaire en date du
 31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de
 Communes
Jean-Marc BROUILLET

0 50 100 m